



# SECTION BASKET

## COLLEGE MARIE-CURIE TOURNON/RHONE

### ANNEE SCOLAIRE 2024/2025



LA SECTION SPORTIVE SCOLAIRE BASKET  
AU COLLEGE MARIE-CURIE DE TOURNON



### HISTORIQUE

La **Section Sportive Basket** du Collège Marie Curie, reconnue par le Rectorat de notre Académie, existe depuis 12 ans. Elle a pour vocation d'accueillir des filles et des garçons motivés par la pratique du Basket. Le groupe est à effectif limité : **seuls 25 élèves sont acceptés par catégorie.**

### OBJECTIFS

Le principal objectif de la Section est de permettre à chaque élève sélectionné d'élever son niveau de pratique en Basket tout **en réussissant ses études** et donc son projet scolaire. Les autres objectifs sont :

- Apprendre à vivre en groupe,
- Amener les élèves à devenir responsables de leurs progrès,
- Aider les élèves à évoluer dans une bonne hygiène sportive et leur apprendre à gérer leur vie physique de futur adulte.

### FONCTIONNEMENT DE LA SECTION

Tous les élèves de la section ont **3 heures** de Basket dans leur emploi du temps en plus des heures d'EPS obligatoires, réparties en 2 créneaux (2h de pratique effective). L'encadrement est assuré par Mme LLANAS Sylvie, professeur d'EPS, responsable pédagogique de la section et de M. AKOA Pascal, responsable technique de la section et entraîneur et d'un deuxième technicien mis à disposition par un club partenaire.

Les élèves seront regroupés par catégorie :

- U13 : 6<sup>ème</sup> / 5<sup>ème</sup>
- U15 : 4<sup>ème</sup> / 3<sup>ème</sup>.

Tous les élèves sont **obligatoirement inscrits à l'UNSS BASKET** et sont tenus de participer au Championnat de Basket Etablissement en 6<sup>ème</sup> / 5<sup>ème</sup> et au Championnat de Basket Excellence en 4<sup>ème</sup> / 3<sup>ème</sup>.

### COMMENT INTEGRER LA SECTION

Les élèves nés entre 2010 et 2014 peuvent intégrer la section Basket ;

**Pour être admis en section Basket, tous les élèves doivent :**

- Passer les **tests sportifs obligatoires** organisés par le Collège Marie Curie.
- Fournir **le dossier scolaire et les appréciations** du 1<sup>er</sup> et 2<sup>ème</sup> trimestre (CM2) et **les bulletins scolaires** du 1<sup>er</sup> et 2<sup>ème</sup> trimestre (6<sup>ème</sup> / 5<sup>ème</sup> / 4<sup>ème</sup>).

**Attention :** Pour les élèves déjà scolarisés au collège, ils doivent également :

- Avoir de bonnes capacités physiques
- **Être licenciés dans un club de Basket** à partir de la 4<sup>ème</sup> ou l'avoir été et dans ce dernier cas, avoir un club à la rentrée.

Courant avril, une commission examinera les résultats aux tests et les dossiers scolaires. Les familles recevront les résultats par courrier (admission ou non dans la section à la rentrée).

**Attention :** *L'admission en section ne vaut pas dérogation. Il est donc indispensable pour les élèves qui ne sont pas du secteur de faire une demande de dérogation auprès de la DSDEN de leur département.*

### INSCRIPTION AUX TESTS

**Les tests auront lieu le MERCREDI 10 AVRIL 2024 DE 13H30 A 16H.**

**Au complexe sportif Georges DUCOULON  
chemin des Iles - 07300 SAINT JEAN DE MUZOLS  
(anciennement Varogne ou presqu'île du Doux)**

**Pour se préinscrire, les dossiers sont à retirer à partir du 11 MARS 2024** au secrétariat du collège ou à télécharger à l'adresse suivante : <https://college-marie-curie-tournon-sur-rhone.web.ac-grenoble.fr> rubrique actualités.

Pour plus de renseignements, merci de joindre Mme LLANAS au 06 81 93 54 01 ou sylviell74@orange.fr

La responsable pédagogique S. LLANAS